



Michel Meyer, *La rhétorique,
l'argumentation et les sciences humaines,*
séminaire du Collège de France, mars 2011

par Jole Morgante

Dans le monde de la communication globalisée et technologique, l'“art de bien parler” est perçu comme le moyen pour parvenir à une maîtrise essentielle à la gestion des rapports collectifs, dans la mesure où il donne une capacité plus sûre d'orienter la prise de parole publique vers les effets escomptés ou voulus. Une telle conscience, si elle est aiguisée par l'accélération actuelle des moyens de communication et de la circulation de celle-ci, se situe néanmoins dans la même direction de ce qui avait sollicité, il y a un demi-siècle déjà, le retour à la rhétorique, après le désintérêt de la première moitié du XXe siècle. La “nouvelle rhétorique” de Chaïm Perelman est, à cet effet, fondée sur l'attention renouvelée vers ce qui se joue dans la circulation de la parole publique et qui en fait un moyen fort puissant d'influencer les choix collectifs. Car seulement le renouvellement de la capacité de réflexion sur les risques de manipulation des consciences par la parole adroitement agencée peut espérer de contrebalancer, selon Perelman, ce pouvoir d'influence sur les masses qui avait fait, et continuait de faire, ses preuves dans les totalitarismes de tout bord du XXe siècle.

Dans ce cadre du retour à la rhétorique, désormais réalisé par bon nombre de chercheurs, Michel Meyer trouve une place tout à fait de premier ordre que son statut de professeur invité au Collège de France pour l'année 2011 ne fait d'ailleurs que confirmer. Il s'est agit d'un séminaire de la chaire d'*Anthropologie de la nature* de Philippe Descola réalisé par quatre conférences qui se sont déroulées le mardi, en mars 2011, mais qui, accessibles sur le site du Collège, ont été tout de suite mises à la disposition de tous, à distance.

Si l'intérêt de ce rebondissement des activités de la prestigieuse institution en confirme le rôle culturel partout dans le monde, le cycle des conférences de Meyer offre l'occasion d'une vue d'ensemble de son parcours intellectuel fondé sur le croisement de philosophie, rhétorique et linguistique, dans la continuité de l'enseignement du maître



par excellence, Aristote, mais sur la base d'un renouvellement cognitif qui se situe, consciemment et avec parfois un brin de polémique, à l'horizon de la réflexion actuelle de ces trois champs de la connaissance.

Disciple de Perelman et ayant, de ce fait, participé au déploiement de la "nouvelle rhétorique", Michel Meyer a en même temps posé des jalons philosophiques visant à renouveler là aussi la capacité de réflexion par la notion de problématologie. Dans cette perspective, ainsi qu'il le signale lui-même en ouvrant le séminaire, la rhétorique se propose comme le modèle cognitif (la matrice) susceptible d'organiser la réflexion des sciences humaines, à la place qu'avait pris le structuralisme il y a quelques décennies et en raison de la conscience accrue de la nécessité d'avoir des arguments valables pour exprimer ses idées. Car, différemment des sciences de la nature fondées sur la démonstration, les sciences humaines sont le domaine du probable ou du vraisemblable. Or il est avéré que la rhétorique se propose à nouveau comme un horizon de recherche quand les certitudes s'effondrent et que, les réponses devenant problématiques, on a besoin de trouver des arguments valables pour résoudre les questions qui se posent.

Véritable vérification directe de ce dont il est question, le parcours tracé dans les quatre rencontres par Meyer vise ainsi à donner évidence argumentative au statut matriciel de la rhétorique, à partir de ses composantes essentielles, *ethos*, *pathos* et *logos*. Leur dynamisme suffit, en effet, à lui seul à rendre compte non seulement du fonctionnement de l'échange entre *ethos* et *pathos*, mais aussi de celui de différents processus cognitifs, dans la mesure où ils sont fondés sur le questionnement et que l'*ethos* est justement l'instance discursive se proposant de donner une réponse plausible à la question qui s'est posée au sein d'une communauté et jusqu'à l'échelle de l'humanité, quand il s'agit de questions ayant une portée universelle.

Situant le cadre de son parcours, Meyer reprend sa propre définition de rhétorique (qui est désormais largement partagée) par laquelle il s'éloigne de la définition traditionnelle, car la rhétorique est non pas la réalisation du but de persuader l'autre, mais bien la "négociation des distances entre l'*ethos* et le *pathos* par le *logos*" (cf. 3 mars 2011, mn.20,45-21,22). S'attachant à mettre en lumière la rentabilité d'une telle définition, Meyer souligne avant tout qu'elle permet de prendre en compte les trois composantes tout à la fois et d'évaluer la variation de leur rapport réciproque. Par contre, les définitions traditionnelles ont toujours eu tendance à privilégier l'une des composantes au préjudice des deux autres et une telle dislocation est l'une des causes du délitement progressif de la rhétorique (avec un grand R) dont le point d'aboutissement se situe au XIXe siècle.

Tout le parcours du séminaire tient donc dans le changement de perspective que réalise la nouvelle définition et qui permet à Meyer de résoudre, toujours à l'intérieur du schéma dialectique qu'elle pose, les différentes modalités de l'échange, que la question dont il s'agit soit explicite ("sur la table") ou implicite ("sous la table"), une telle distinction permettant d'ailleurs de fonder la différence entre argumentation et rhétorique. Ce sont là les deux réalisations de la Rhétorique, car elles sont les deux modalités d'explicitation d'une question : si sa prégnance demande qu'on en discute et qu'on



argumente pour en proposer la solution, elle peut néanmoins être effacée par un déplacement sur le "beau discours". La question étant ainsi passée sous silence, le discours devient une fin à soi, c'est-à-dire qu'il assure le rôle de réponse au questionnement, ce déplacement vers l'implicite ne préjugeant d'ailleurs pas, ou pas nécessairement, de la validité de la question et de la réponse puisque ce mécanisme de déplacement donne lieu par exemple à la littérature aussi bien qu'au langage publicitaire.

Ainsi que le montrent ces exemples, la vérification de la définition proposée trouve un moment essentiel dans la possibilité d'envisager la variabilité des trois composantes comme le résultat du changement du rapport entre *ethos* et *pathos* et, par conséquent, de la diverse finalité et modalité de réalisation de la réponse (le *logos*). En effet, si le traitement de la question détermine la variation de la distance réciproque entre *ethos* et *pathos*, cela n'est possible que parce que l'échange lui-même est étroitement lié (à la fois cause et effet) à la variation du statut des trois composantes. Car si d'un côté la discussion de la question par l'*ethos* présuppose une confrontation sur les points de référence (les valeurs), et que cela va orienter aussi le choix et le traitement des arguments, de l'autre côté, la variabilité de réaction du *pathos*, c'est-à-dire de l'auditoire, est toujours une question de distance réciproque.

L'identification de la rhétorique dans la négociation de la distance et dans le caractère problématique de l'échange qui s'ensuit, on le voit par ce qu'on vient de résumer, est directement démontrée par la possibilité de remettre en place et dans une même perspective les différents aspects qui ont depuis toujours sollicité la réflexion dans le domaine de la rhétorique (dont par exemple la distinction des discours en raison de leur finalité argumentative), mais aussi dans celui de la philosophie. À cet égard, l'aspect le plus important touche à la nature elle-même du discours rhétorique, dont dépend le niveau de son acceptabilité morale. Meyer souligne alors que la notion de distance est aussi un moyen pour articuler réciproquement rhétorique et éthique.

En dépit de la méfiance à l'endroit de la rhétorique qui de temps en temps, depuis Platon, réduit son efficacité au risque de la manipulation, la capacité technique dont relève l'"art de la parole" est en elle-même neutre, parce que tout dépend de l'emploi qu'on en fait. Si cela permet de souligner l'importance de la notion d'intention et de finalité dans la prise de parole publique, le champ d'application de la rhétorique (la discussion dans la société pour les choix collectifs, c'est-à-dire le bien commun) fait en même temps voir que la neutralité technique ne peut pas subsister et que la compréhension du fonctionnement de la rhétorique est essentielle à l'évaluation de son orientation. Bien évidemment, cela implique la prise en charge de la question éthique et donc l'ancrage de la rhétorique dans une perspective plus proprement philosophique.

L'éthique (le fondement moral de l'art de la parole) est en effet un horizon essentiel pour contrer le risque de méfiance à l'égard de l'art de la parole lui-même, dont on vient de parler. Car il est vrai que l'efficacité rhétorique est un moyen de contrôle des réactions d'autrui, de ses connaissances et de sa capacité d'action et que cela peut donner lieu à la manipulation quand la rhétorique se réduit à une pure capacité technique. La dernière rencontre du séminaire est, par conséquent, consacrée à la



discussion du fondement éthique de la rhétorique, à partir de la définition de bien et de mal, dans le but de dépasser à la foi le caractère de subjectivité, d'émotivité ou de normativité qu'acquiert l'éthique quand elle est fondée sur l'un seulement des trois pôles orientant tout questionnement humain (le sujet, ou l'*ethos*, l'autre, ou le *pathos*, la valeur normative du *logos*). La distinction des trois dimensions déplace le point de vue tour à tour sur les intérêts du sujet, sur la réaction de l'autre, sur la force normative de la parole, ce qui donne naissance à trois sortes de théories éthiques fondées sur le droit, sur le mérite ou sur le devoir, mais chacune prétendant ensuite à une interprétation exclusive, c'est-à-dire que, oubliant qu'elle se fonde sur un point d'ancrage spécifique, chacune vise à s'affirmer comme théorie générale en résorbant les autres dimensions pour les ramener à son point de vue particulier.

S'il est vrai que les raisons et les avantages de la morale comme moyen de régulation de l'action individuelle et collective sont évidentes et indiscutables parce que c'est seulement dans une perspective éthique qu'on peut affirmer l'idée d'un dépassement de l'ego pour prendre en compte autrui au profit d'une perspective universelle. Cependant, ce n'est pas ni la définition préalable de bien et de mal, ni l'accent posé sur l'intérêt (le point de vue subjectif), l'abnégation (le prévalence du point de vue de l'autre) ou la force de la norme qui peuvent réellement résoudre les apories auxquelles se heurtent les différentes théories éthiques.

Là aussi, en effet, c'est la notion de distance qui permet de dépasser la difficile conciliation des points de vue divergents du sujet, de l'autre ou de la norme extérieure. Et la distance qui va régler leur articulation réciproque est celle qui fonde la conscience de chaque homme en le détachant de l'état de nature et qui, en le proposant comme sujet, assure la possibilité de la socialisation : l'expérience dans soi-même de l'altérité, à partir de la perception de son propre corps comme autre que soi. En effet, cette distance de soi à soi éloigne l'homme de l'état de nature, c'est-à-dire de la dépendance des exigences de son propre corps, par la conscience que le moi ne se résume pas au corps, conscience qui devient prise de distance de celui-ci. Par conséquent, cette expérience originaire de la distance impose à l'homme l'exigence morale : à partir de soi-même comme limite qu'on pose, dans soi-même, par rapport au corps (qui s'exprime par exemple par la honte), par rapport à autrui (la fierté, l'orgueil), par rapport à la réalité (l'humour ou, à l'inverse, le sérieux).

Par ce moyen, le fondement d'une perspective morale devient le sujet, ce qui permet de résoudre le problème, sinon indépassable, de la foncière incapacité de chacun de sortir de soi-même : à partir de sa propre altérité dans son propre corps, l'altérité devient la rencontre de l'autre, à son tour avant tout corps construit selon le principe de la distance, c'est-à-dire dans une dimension sociale.

Or l'autre est, par sa seule présence (son corps présent), une mise en question du moi, car son corps sollicite le corps du moi, refoulé par le processus de socialisation. Le questionnement porte alors sur la manière de se rapporter au corps qui est l'autre (violence, distance...) et la nécessité de répondre à un tel questionnement est le fondement de la morale.



Étant donné la dimension sociale de cette construction de la distance par rapport à son corps et à celui des autres, la morale est la manière dont la société gère la distance entre les corps socialisés pour que la présence réciproque ne soit pas problématique. En même temps, il devient évident que, par un renversement de perspective, la rhétorique n'est que le moyen pour gérer au niveau du discours, la morale qui est, elle, la condition d'existence de la société. Rhétorique et morale s'impliquent donc réciproquement, ainsi que l'avait dit Aristote, sans toutefois s'expliquer là-dessus. En revanche, dès qu'on a réduit la rhétorique à la maîtrise des techniques de la parole, on n'a plus compris que la dimension morale était son but et même son fondement, car ce n'est que par l'intégration d'une perspective éthique qu'on parvient à donner un contenu moral à la gestion de la distance par le discours (la rhétorique) ; parce que c'est la distance, justement, qui nous donne la mesure du bien et du mal.

Cela permet à Meyer d'affirmer que toutes les théories morales élaborées au cours du temps en raison de la différente évaluation des trois instances fondamentales (le moi, autrui et la relation réciproque ainsi que le rapport à la réalité) ont leur niveau de validité selon les circonstances, c'est-à-dire en raison de la variation de la distance. En même temps, la vérification ponctuelle des conditions de variabilité de la morale, c'est-à-dire de la notion de bien et de mal, et donc de la pertinence des réponses des grandes théories éthiques, réalise la validité de la notion de distance comme critère de définition de la rhétorique : *quod demonstrandum erat*.

BIBLIOGRAPHIE

Conférences aux Collège de France des 3, 10, 17 et 24 mars 2011 :

<http://www.college-de-france.fr/site/philippe-descola/Conference_du_3_mars_2011_Mich.htm> (18 mai 2012)

<http://www.college-de-france.fr/site/philippe-descola/Conference_du_10_mars_2011_Mic.htm> (18 mai 2012)

<http://www.college-de-france.fr/site/philippe-descola/Conference_du_17_mars_2011_Mic.htm> (18 mai 2012)

<http://www.college-de-france.fr/site/philippe-descola/Conference_du_24_mars_2011_1.htm> (18 mai 2012)



De la problématique: langage, science et philosophie, Bruxelles, Mardaga, 1986 ; *Le Livre de Poche*, Hachette, 1994 ; Paris, P.U.F., 2008.

Questions de rhétorique, Paris, Hachette, 1993.

Histoire de la Rhétorique des Grecs à nos jours, avec Manuel Maria Carrilho et Benoît Timmermans, Paris, Hachette, 1999.

Principia Rhetorica, Paris, Fayard, 2008.

Jole Morgante
Università degli Studi di Milano

jole.morgante@unimi.it